

ne servait pas à financer des dettes ou à accorder des subventions. La nouvelle société avait un budget initial de 20 millions de dollars, avancés par sa société mère à partir de la part versée par le gouvernement du Canada à Petro-Canada. Cette avance ainsi que celles qui ont suivi devaient être remboursées, ainsi que certains frais, lorsque Canertech deviendrait autonome, comme le projetait le gouvernement.

En plus d'investir dans certaines petites entreprises et de les acquérir, Canertech créa en octobre 1982 une filiale à part entière, Canertech Conservation Inc., afin d'offrir, au moyen de filiales d'exploitation, des services de modification des installations pour économiser l'énergie aux établissements collectifs, commerciaux et industriels. Vers la fin de 1984, Canertech Conservation avait établi des entreprises en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'en Ontario, et elle annonçait son intention d'en établir d'autres dans l'ouest du Canada. La société garantissait à ses clients que les économies d'énergie réalisées paieraient le coût de modification des installations, y compris les bénéfices et les frais de report de la société, dans les cinq ans.

Canertech orienta son développement en fonction de trois secteurs: les économies d'énergie, les services de modification des installations et les énergies renouvelables. En 1984, le portefeuille d'investissement de Canertech dans les économies d'énergie comprenait des intérêts dans les entreprises produisant de la laine minérale isolante, des thermostats programmables, des blocs de béton isolants pour les murs Trombe et des appareils spécialisés de combustion. Quant au marché de modernisation des installations, Canertech investit dans une entreprise spécialisée en installations économes et dans le principal fournisseur canadien d'installations de production d'électricité pour les emplacements éloignés et hors réseau, tout en faisant démarrer Canertech Conservation Inc. Afin de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, la société acquit une participation dans une entreprise de mise au point d'installations de combustion de biomasse au moyen de la technique de gazéification sur lits fluidisés et dans une autre entreprise d'installations de chauffage utilisant le bois, le bois et l'électricité, le bois et le mazout et le bois et le charbon. Canertech s'associa à deux projets spéciaux, l'un visant à construire une unité de gazéification commerciale pour traiter les résidus de scieries, et l'autre à développer une technologie de production de carburant éthanol à partir de cellulose de bois.

Dans un énoncé économique de novembre 1984, le nouveau gouvernement progressiste-conservateur annonça qu'il fermerait Canertech et vendrait ses actifs, faisant observer que certains programmes avaient atteint le stade où ils pourraient être éliminés ou graduellement retirés (Canada, Conseil du Trésor, 1984, p. C.2 et C.9). Dans le même énoncé, le gouvernement déclarait qu'il ne donnerait pas suite au projet d'injection de capital de 275 millions de dollars dans la société Petro-Canada (p. 8).

2. Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale

Le PEN a été le premier à mentionner la CPCA comme une nouvelle initiative